



N° d'affichage: SEC/2018/07/005  
**COMMUNE DE DESHAIES**

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Membres en exercice :	27
Membres présents :	16
Suffrages exprimés :	20
Votes Pour :	20
Votes Contre :	
Abstention :	
Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le .....	
Deshaies, le .....	
La Directrice Générale des Services	
<b>Mylène LACIDES</b>	

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt juillet, suite à la convocation du treize juillet, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

**Sont présents :** MARC Jeanny, BERNIER Maritza, MANIOC Alain, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> adjoint*), MOUILA Gladys, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonnette, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, MICHALON Irmine, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, BALZINC Théogat (conseillers municipaux).

**Absents excusés :** GUILLAUME Alphonse (Procuration à MOUILA Gladys), OPET Ghislaine (Procuration à Madame Odette VALLUET), APPOLINAIRE Lionel (Procuration à Madame GAMIETTE Myonnette), GAMIETTE Julien (Procuration à Monsieur NICOISE Robert), ALIDOR Fritz, FLEMIN Félix,

**Sont absents :** GOUBIN Fred, SABAS Sydney, MATHIASIN Max, JEAN née SABAS Lydie, MOBETE Marie-France, (conseillers municipaux).

**Secrétaire de séance :** MORVAN Phillippe

**Ont assisté :** Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives :** Odile OPET et Yasmine SAINT MARC

Deshaies, le 25 Juillet 2018

P/Le Maire absent  
 Le 2<sup>ème</sup> Adjoint Ffs

**Maritza BERNIER**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

## SUBVENTION A L'ASSOCIATION KALENDE

### EXPOSE DES MOTIFS

Madame le Maire informe l'assemblée que par courrier en date du 10 juin 2018, la Présidente de l'association « **KALENDE** » a sollicité une subvention au titre de l'année 2018 afin de lui permettre de concrétiser son programme d'activité et de finaliser la construction de son local.



N° d'affichage : SEC/2018/07/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

L'association « **KALENDE** », créée depuis 2007 met en œuvre des projets permettant de valoriser la robe créole et le patrimoine.

Considérant le rôle prépondérant joué par le monde associatif au sein de la collectivité ;

### Dispositif décisionnel

#### **Le Conseil Municipal,**

Où l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L 2121-29;

Vu la délibération n° 18/02/17 en date du 23 Mars 2018 portant adoption du Budget Principal 2018,

Vu l'avis favorable de la commission financière en date du mercredi 11 juillet 2018

Considérant la volonté d'accompagner les actions menées par les associations locales,

Considérant que cette association contribue au développement, à l'animation du territoire et à la cohésion sociale,

### **DECIDE à l'UNANIMITE**

**Article 1 :** D'OCTROYER une subvention de Mille euros (1000,00 €) à l'association « **KALENDE**»

**Article 2 :** Cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal.

**Article 3 :** Madame le Maire et Comptable Public sont chargés de l'exécution de la présente.

Deshaies, le **23 Juillet 2018**

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour expédition conforme

P/Le Maire Absent  
Le 2<sup>ème</sup> Adjoint Ffs

Maritza BERNIER